
NOTICE DE TRAITEMENT DES DECHETS

Le département de la Haute-Garonne dispose d'un Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) élaboré en 2005.

La Communauté de Communes TERRES DU LAURAGAIS dispose de la compétence protection et mise en valeur de l'environnement, à laquelle sont intégrés la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, du tri sélectif ainsi que la gestion des déchetteries. Par délégation de compétence l'intercommunalité exerce ces missions pour la commune de Montesquieu Lauragais.

Une étude d'optimisation des collectes est en cours afin d'harmoniser les pratiques sur le territoire et assurer une équité dans les services rendus aux administrés, des évolutions du service devraient intervenir courant 2019.

La collecte des ordures ménagères :

Concernant les ordures ménagères, deux collectes différentes sont effectuées :

- ✓ Collecte par point de regroupement collectif,
- ✓ Collecte en caissette pour le tri-sélectif.

Les autres déchets :

Le verre est collecté par apport volontaire, 5 sites sont identifiés sur la commune : cimetière, côte de Négra, écluse de Négra, côte d'en Serny et route de Nailloux.

Les habitants ont également accès à la déchetterie de Villefranche de Lauragais qui accepte les déchets de types :

- Gravats,
- Encombrants,
- Déchets verts
- Colonnes de tri (verre, papier, carton)
- Déchets ménagers spéciaux...